

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

—————
SECRETARIAT GENERAL

ORDRE DU JOUR

—————
SEANCE 340

**CONSULTATION ECRITE
DU 15 AU 21 FEVRIER 2024**

A) **Projet de décret relatif à la présidence du comité consultatif du secteur financier**

Le projet de décret modifie les règles applicables au Comité consultatif du secteur financier pour permettre la rémunération de la fonction de président, qui est un temps plein, et la mise à disposition de la présidence des moyens matériels nécessaires à la conduite de ses missions dans le cadre d'une convention entre la Banque de France et l'Etat.